



VOTRE ACTIVITÉ GÈNÈRE DES DÉCHETS INDUSTRIELS **BANALS** ET DES DÉCHETS **DANGEREUX**.

LE TABLEAU CI-DESSOUS RECENSE LES DÉCHETS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉS (*liste non exhaustive*) :

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS	DÉCHETS DANGEREUX
<ul style="list-style-type: none">• Chutes de papier photo et pellicules photo vides• Plastiques (emballages, boîtiers)• Cartons, papiers• Bois (palettes)• Métaux (pièces)	<ul style="list-style-type: none">• Bains de fixateur• Bains de révélateur• Flacons vides de fixateur et de révélateur• Solvants de nettoyage usagés• Cartouches, toner d'imprimantes• Emballages, chiffons et essuie-mains souillés• Appareils jetables• Piles, batteries• Néons

Pour chaque catégorie de déchets, vous trouverez en fin de plaquette une liste de prestataires intervenant dans le département du Tarn.

Attention : Les bains sont des déchets dangereux liquides, ils ne doivent donc pas être rejetés à l'égout.

La **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn** se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
N'hésitez pas à nous contacter au **05.63.48.43.69**